



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Frais de représentation : SE auprès du ministre des Affaires étrangères

Question écrite n° 22713

Texte de la question

M. François Jolivet interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur l'utilisation de sa dotation annuelle au titre des frais de représentation. Il souhaiterait connaître pour l'année 2018, la ventilation de cette dotation selon la nature des dépenses : frais de restauration, cocktails, frais de réceptions, conférences de presse, accueils d'événements, dépenses liées aux déplacements, achat de matériels, fleurs, abonnements aux médias, présents.

Données clés

Auteur : [M. François Jolivet](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22713

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2019](#), page 8002

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)